

CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 21 DÉCEMBRE 2023
PROCÈS-VERBAL

- Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil est approuvé.

- Rétrocession de la voirie communale
La compétence voirie étant revenue aux communes de GBA, il convient d'imputer dans l'actif du bilan de la commune sa valeur estimée à 3 355 182,38 €.
Le maire est autorisé à signer le procès-verbal de fin de mise à disposition.
(délibération 20231201)

- Service mutualisé d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) de GBA dont la commune est adhérente :
Suite à la demande d'adhésion de 2 nouvelles communes, Arbigny et Cormoranche-sur-Saône, et à l'intégration des nouveaux nouveaux circuits d'instruction, la commune donne son accord pour la signature d'un avenant. **(délibération 20231202)**

- Pompiers
 - ✓ Compte d'Engagement Citoyen – Ce dispositif permet à tout sapeur-pompier volontaire de bénéficier d'un droit supplémentaire à la formation professionnelle financée correspondant à 240 € par engagement quinquennal. Le coût pour la collectivité est de 12 € par sapeur-pompier concerné auquel s'ajoute un droit d'entrée de 25 €. 17 pompiers sont concernés.

- Une présentation du rapport sur l'eau a été faite par M. Patrice THÊTE

- Compte-rendu des commissions
 - ✓ Voirie
 - Travaux de la rue du stade
80% des bordures ont été posées.
Des modifications seront nécessaires pour le passage des cars.
Une émulsion a été faite sur la route pour faciliter le passage en attendant le retour de l'entreprise.
La rue est dorénavant en sens unique.
Une clôture sera nécessaire sur le mur de l'école qui se trouve plus bas qu'auparavant.
Un devis de l'entreprise Roger MARTIN concernant les 2 fourreaux d'alimentation des futurs panneaux photovoltaïques a été présenté pour 3325.22€ TTC.
 - Avancement des divers travaux
Route de Laval : le sondage était prévu le jeudi 21 décembre.
Un devis pour la réfection du siège conducteur du camion a été établi par le garage SAUCHAY pour un montant de 829 €.
Le résultat des radars pédagogiques placés route de Malafretaz est présenté.
Ceux-ci sont déplacés route de Lescheroux.
 - ✓ Affaires scolaires, communication
Le bulletin est en cours de préparation.
 - ✓ Aménagement
 - Installation d'un interphone avec déclenchement de l'ouverture à la garderie :
le conseil municipal valide le devis de l'entreprise DELLIÈRE pour un montant de 3 385,38 €.
 - Suite au diagnostic de la charpente de l'école établi par BETEC en vue de la pose des panneaux photovoltaïques, de légers travaux sont à prévoir sur la charpente.

- Divers

Un vidéoprojecteur de l'école est à changer. Des devis ont été demandés.

- ✓ Social

Les listes des personnes de + de 80 ans sont en cours d'actualisation.

- ✓ Patrimoine

- Espace multisport :

Des problèmes de bruit lors des cours de yoga ont été portés à la connaissance du conseil municipal, qui cherche des solutions.

- Location de logement

Le logement au-dessus de la garderie sera loué à partir du 1^{er} janvier.

- Le démarrage des travaux de rénovation du logement n° 1 au-dessus de l'ancienne mairie aura lieu la 1^{ère} semaine de janvier.

- Questions diverses

- ✓ Epandage des boues : les analyses sont très bonnes.

- ✓ Centre de loisirs Sucre d'Orge.

Un projet de PEDT (Plan Educatif de Territoire) devant être porté par la commune va être réalisé. Il permettra de bénéficier d'aides supplémentaires.

- ✓ PET 2 (Plan d'Équipement Territorial) : La place du Carouge est inscrite.

- ✓ Ramassage des déchets : le calendrier de ramassage sera distribué avec le bulletin – La distribution des bacs se fera la 3^{ème} semaine de janvier.

- ✓ Résidences Monsénior : la vente va être passée mi-janvier, les travaux vont démarrer ensuite.

- ✓ Un compte-rendu des diverses réunions est donné.

- ✓ La cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 14 janvier à 10h30.

Le secrétaire,



Le maire,

